

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

LE MONDE SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, et M^{lles}
NIVERLET, libraires ;
A PARIS,
Office de Publicité Départementale (Isid.
FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-
nérale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 1^{er} novembre.)

Départs de Saumur pour Nantes.

7 heures 45 minut. soir, Omnibus.
3 — 52 — — Express.
3 — 32 — — matin, Express-Poste.
9 — — — — Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.

1 heure 2 minutes soir, Omnibus.

Départs de Saumur pour Paris.

9 heures 50 minut. mat. Express.
11 — 51 — — matin, Omnibus.
6 — 6 — — soir, Omnibus.
9 — 44 — — Direct-Poste.

Départ de Saumur pour Tours.

3 heures 15 minut. matin, March.-Mixte.
8 — 7 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. «
Six mois, — 10 » — 13 «
Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception
d'un avis contraire. — Les abonnements de-
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-
cation de temps ou de termes seront comptés
de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Depuis que les dépêches de M. l'amiral de Ge-
nonilly ont fait connaître notre excellente situation
en Cochinchine, et que des ordres ont été donnés
pour établir et renforcer, à Tourane, notre corps
expéditionnaire, on s'enquiert avec curiosité de
tous les renseignements qui peuvent fixer l'opinion
sur l'importance du nouveau pays que nous occu-
pons et sur la force de résistance. On veut connai-
tre, et on a raison, toutes les conditions dans les-
quelles se trouvent présentement nos troupes, et
celles qui seront réservées plus tard à notre com-
merce. *La Revue Contemporaine*, dont les informa-
tions deviennent chaque jour plus intéressantes,
nous fournit à cet égard des détails inédits qui ne
peuvent manquer de fixer l'attention, au double
point de vue qui préoccupe le monde politique et
celui des affaires.

L'Empire d'An-Nam, tel qu'il est constitué au-
jourd'hui, renferme trois royaumes ; le Cambodge,
la Cochinchine et le Tonkin : plus un grand nombre
de dépendances, notamment le Cancao et le Laos.
Le Cambodge et le Tonkin sont gouvernés chacun
par un vice-roi. En Cochinchine, le gouvernement
dépend directement du roi et de la cour. Les Anna-
mites comparent le Tonkin à une tunique et la Co-
chinchine à une ceinture. En effet, la première de
ces deux parties du royaume d'An-Nam se déploie
assez exactement sous la forme d'un carré, tandis
que la seconde n'est qu'une longue bande de terrain
qui se glisse entre la mer et une chaîne de monta-
gnes, sur une largeur qui ne dépasse jamais vingt-
cinq lieues françaises.

Les limites de l'empire d'An-Nam sont au nord,
la Chine, à l'est, le golfe de Tonkin et la mer de
Chine, à l'ouest est le Laos tributaire et le Cam-
bodge siamois ; au midi, le golfe de Siam et la mer
de Chine. La province de Hué n'est pas des plus fer-
tiles, elle produit cependant du sucre et une grande
quantité de riz. Le chef-lieu de cette province étant
en même temps la capitale de tout l'empire d'An-
Nam, et sa situation dans le voisinage immédiat des
nouvelles possessions françaises devant l'exposer au

premier effort de nos armes, on nous saura gré d'en
donner une description un peu détaillée.

La ville de Hué ne diffère des chefs lieux de pro-
vince que par son étendue et ses hautes murailles de
briques. Dans les départements, l'enceinte des vil-
les fortifiées est très-restreinte, et les remparts sont
en gazon. Elles présentent toutes un carré parfait
dont les quatre angles sont autant de bastions de
forme européenne. Ici, c'est la même chose, avec
cette différence que la capitale est d'une grandeur
dématurée, ce qui fait précisément la faiblesse de
cette place, beaucoup trop vaste pour avoir jamais
dans son sein le nombre de soldats nécessaire à sa
défense.

Les murailles d'ailleurs sont si hautes, que cinq à
six boulets de canon suffiraient pour les abattre et
entasseraient assez de décombres pour combler en
partie les fossés qui leur servent de ceinture. Le
côté méridional de la ville est assez bien protégé
par la nature. Un large fleuve en défend l'accès et
promène lentement ses eaux à une distance de deux
cents pas des murs, dont il semble ne s'éloigner qu'à
regret, mais trop peu profond pour que les navires
puissent remonter son cours ; il ne permet qu'aux
grandes barques d'arriver sans difficulté jusqu'à la
ville. Quant aux fossés creusés aux pieds des rem-
parts, ils ne manquent pas d'eau depuis le mois d'oc-
tobre jusqu'à la fin de janvier, mais ils restent gé-
néralement à sec le reste de l'année.

En somme la capitale de la Cochinchine, vue du
dehors, présente un assez bel aspect ; comme ville
de guerre, c'est un chef-d'œuvre pour le pays ; les
Annamites qui n'ont rien vu de mieux, la croient
imprenable ; mais le général français qui s'en empa-
rerait après un siège, quelques faibles que fussent
ses troupes ne recevrait certainement pas le bâton
de maréchal pour ce fait d'armes. — Havas.

Des lettres de Manille, du 25 septembre, et de
Tourane, du 20 du même mois, nous donnent, dit
le *Moniteur de la Flotte*, de nouveaux détails sur
l'expédition franco-espagnole.

Les troupes alliées étaient campées dans une posi-

tion très-avantageuse et pourvues de vivres et d'eau
en abondance. Mais la seconde partie du corps es-
pagnol, consistant en artillerie, n'était pas encore
arrivée ; on était obligé de l'attendre pour opérer
dans l'intérieur du pays. Le terme de dix jours fixé
par l'amiral pour recevoir les réponses du gouverne-
ment annamite aux dépêches qu'il lui avait adressées
était expiré. L'empereur de Cochinchine n'avait pas
donné signe de vie.

L'expédition avait causé une heureuse et vive
impression aux chrétiens du pays, qui s'étaient
mis en communication avec les Franco-Espagnols,
en observant toutefois la plus grande réserve. Le
vicaire apostolique de la Cochinchine septentrio-
nale, M^r Pellerin, évêque de Biblos, parcourait
depuis deux mois les montagnes, en compagnie d'un
grand nombre de chrétiens fuyant les persécutions
des idolâtres, qui se montraient de plus en plus
cruels. Ils avaient pu se réfugier dans la partie sud
du pays, dans la province de Quang-Nan.

On était avisé au camp de l'arrivée prochaine de
divers ecclésiastiques français et espagnols. Le camp
commençait à prendre l'aspect d'une petite ville.
Les Français avaient donné le nom de *Napoléon III*
au terrain qu'ils occupaient, et les Espagnols celui
d'*Isabelle II* à la longue et large rue où ils se trou-
vaient rangés. Les bâtiments poursuivaient leurs
reconnaitances sur la côte. A l'extrémité de la baie
on a reconnu la baie de Fai-fou, où abordent les
jonques chinoises qui commercent avec la Cochin-
chine.

On n'avait pas encore de renseignements précis
sur la véritable situation des forces dont dispose
l'empereur annamite, mais on croyait qu'elles con-
sistaient en 12 ou 15,000 hommes de troupes armés
de fusils ordinaires, français ou américains. La
capitale de l'empire est fortifiée.

Le clergé catholique de l'empire d'Annam se com-
pose actuellement de trois cents prêtres, dont la
sixième partie à peu près est indigène, mais se trouve
dispersée sur toute la vaste superficie du pays, au
milieu d'une population fanatique excitée par un
gouvernement actif et cruel.

Les troupes alliées passent leur temps en exerci-

FEUILLETON

HISTOIRE D'UNE BAGUE.

(Suite.)

Deux jours après, Frantz prenait congé d'elle et du
père Schmitz, en leur annonçant qu'il partait pour la
chasse.

— Sois adroit, mon garçon, lui dit le vieillard, et à
ton retour nous verrons.

Marianne ne put parler, son cœur était trop plein,
mais elle jeta un coup d'œil au jeune homme qui disait
plus que toutes les phrases possibles.

Celui-ci y répondit par un regard non moins éloquent,
montrant la bague qui ornait son petit doigt, et plaçant
son fusil sur son épaule, il se mit en route.

Marianne le regarda s'éloigner, et quand elle l'eut
perdu de vue, elle rentra dans sa chambre et songea à
l'absent.

Frantz s'en allait joyeux, il emportait avec lui l'assu-
rance d'être aimé.

C'était plus qu'il n'en fallait pour lui donner de l'es-
pérance au cœur et lui inspirer le désir de gagner bien
vite de quoi satisfaire aux exigences du vieux Schmitz.

Or, avant de quitter le canton, il voulut, ainsi qu'il le
faisait habituellement lorsqu'il partait pour une de ses

pérégrinations pour les montagnes, dire adieu aux hôte-
liers chez lesquels il s'arrêtait de préférence.

La première maison qu'il visita après être sorti de chez
le père de Marianne, fut celle de l'aubergiste Ulrich,
doublement célèbre par la qualité de son vin et par les
attraits de sa nièce, une jolie fille d'une vingtaine d'an-
nées, alerte, délicate, dont les joyeux propos et les fines
réparties étaient en grande renommée dans les environs,
et qui attiraient bon nombre de consommateurs à Ulrich,
charmé d'entendre louer sa nièce par des gens qui sa-
vaient en même temps faire honneur aux produits de sa
cave, la meilleure, disait-on, du canton.

Frantz, lui-même, bien que fort épris de Marianne,
ne manquait pas, chaque fois qu'il passait devant la por-
te de l'*Ours bernois*, d'entrer se rafraîchir et échanger
quelques mots avec Lisbeth, qui ne se gênait nullement
pour placer de temps à autre une raillerie sur l'amour
qu'il portait à Marianne, qu'elle détestait cordialement
à cause de son air réservé et sa grande réputation de
sagesse, réputation qui, soit dit en passant, contrastait
fort avec la sienne.

Ulrich poussa une exclamation de surprise en l'aper-
vant.

— Tiens ! c'est vous, mon brave Frantz, lui dit-il en
lui tendant sa large main, est-ce que vous allez traquer
le chamois ? que je vous vois avec cet attirail.

Et l'hôtelier désignait du doigt la carabine, les sou-

liers à crampons et la lunette que portait le jeune
homme.

— Mon Dieu, oui, père Ulrich, et je n'ai pas voulu
partir sans venir vider une bouteille au succès de ma
chasse.

— C'est bien pensé ça, l'ami, et nous allons trinquer
ensemble.

— Comment ! fit Lisbeth, en se mêlant à la conversa-
tion, vous retournez aux montagnes. Eh bien ! et Ma-
rienne, c'est donc rompu ?

— Nullement, répondit Frantz.

— Ah ! et c'est ainsi que vous délaissiez votre fiancée,
vous. Ah ! bien, si c'était moi que vous dussez épouser,
je ne vous laisserais pas partir comme cela, j'aurais trop
peur ! mais après cela chacun aime à sa façon.

Et la belle Lisbeth jugea à propos de lancer à Frantz
une œillade, qu'elle accompagna d'un soupir.

Frantz se contenta de rire et d'emplir son verre ; ce
verre vide, il le remplit une seconde fois, puis une troi-
sième, et quelques bouteilles vinrent se grouper autour
de celle déjà bu.

Le vin rend expansif.

A la seconde bouteille, Frantz raconta son entrevue
avec Marianne et montra la bague qu'il avait reçue d'elle,
puis après avoir parlé du père Schmitz, de son avarice,
de l'amour qu'il ressentait pour sa fille, il finit par com-
plimenter Lisbeth sur son amabilité et sur sa belle hu-

ces et en promenades. Les manœuvres sont commandées par l'amiral en personne, qui est parfaitement secondé, dans cette occasion, par le commandant de l'infanterie de la marine française et du corps expéditionnaire espagnol.

On lit dans la partie non officielle du *Moniteur* : L'Empereur, à l'occasion de l'anniversaire du 2 décembre, a fait grâce à M. le comte de Montalembert de la peine prononcée contre lui.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Londres, 2 décembre. — Les nouvelles suivantes, en date de Bombay, du 9 novembre, sont officielles :

Dans l'Oude, les forteresses de Bina et de Roheo avaient été prises par les Anglais.

Beni Madho, avec un corps de 20,000 rebelles, avait attaqué, le 29 octobre, les Anglais, près de Laourwa, mais il avait été battu.

Dans le Bengale, les insurgés avaient été également défaits. Dans l'Inde Centrale, le général Michelle avait battu Tantia Topée, près de Sullatpore; le général Michelle avait, à Carré, rencontré de nouveau les troupes de Tantia Topée qui avaient pris la fuite sans accepter la bataille. Tantia, qui commande encore à 7,000 hommes et qui a 20 éléphants, était poursuivi par le brigadier Smith Park.

A Hyderabad, le résident anglais avait arrêté aussi les progrès des insurgés.

Le général Michelle avait battu l'armée de Rao, forte de 3,000 hommes, près de Kurray. Les insurgés avaient déposé les armes.

La proclamation de la Reine devait être lue le 10 novembre dans toutes les villes principales des Indes britanniques.

Londres, 2 décembre. — Le *Parama* qui a quitté la Vera-Cruz, le 6 novembre, est arrivé avec 959,013 dollars.

La session des chambres de la Jamaïque et de la Barbade avait été ouverte.

A la Martinique, le produit de la récolte des cannes à sucre était faible.

Le président du Chili était parvenu à avoir raison de l'opposition et la panique était passée.

Dans la Bolivie, les mouvements révolutionnaires avaient cessé. Pera Castilla avait été proclamé président. — Havas.

FAITS DIVERS.

Depuis quelque temps, les soldats de la ligne montent la garde avec armes et bagages, comme en campagne. Cette tenue, qui a été commandée par un ordre du jour du maréchal Baragnay-d'Hilliers, a quelque chose de plus martial et de plus imposant. En Angleterre, c'est ainsi que chaque soldat monte sa faction.

— On parle d'un projet de reboisement de nos montagnes d'après un système qui tout à la fois remédierait aux dévastations forestières, créerait des travaux fructueux dans les campagnes, et ne grèverait de leurs sacrifices ni les propriétaires, ni les communes, ni l'État.

meur, puis il but à sa santé, chanta des refrains patriotiques et finit par s'endormir en fumant sa pipe de porcelaine.

Quand il se réveilla, il eut honte de lui-même, et regrettait d'avoir trop parlé, ne se souvenant plus de ce qu'il pouvait avoir fait ou dit; il se hâta de réparer le temps perdu, en payant sa dépense et s'en allant.

— Allons, se dit-il en se parlant à lui-même, j'ai eu tort de rester si longtemps attablé; mais c'est la faute de cet endiablé Ulrich et celle de sa nièce. Oh! oh! ajoutait-il, si le père Schmitz savait cela, il dirait encore que je ne songe qu'à boire, et Marianne ne me le pardonnerait pas! mais heureusement que personne n'ira le leur dire!

Et le jeune chasseur, secouant la torpeur qui suit ordinairement l'ivresse, sortit de la ville et s'engagea dans la vallée de Loutesbrunnen.

Depuis deux heures il marchait en cotoyant les bords du Lutschine, en s'amusant à contempler les blanches cascades du torrent, lorsque soudain son regard tomba machinalement sur sa main, à l'endroit où devait se trouver la bague de Marianne.

La bague avait disparu.

Il s'arrêta, tâta ses poches, se demanda s'il ne l'avait pas retirée de son doigt pour la serrer dans ses vêtements, interrogea son souvenir, mais il ne se rappela rien, sinon qu'il avait la certitude de l'avoir vue à sa

— Voici un renseignement qui ne sera pas sans intérêt pour les manufacturiers :

« Les difficultés que rencontrent les industriels qui se servent de machines à vapeur, par suite du manque d'eau là où il n'y a que des puits, nous engageant à faire connaître le parti qu'a pris un manufacturier du département de la Meuse.

« Il reçoit toute l'eau perdue, après la condensation de la vapeur, dans un réservoir, et il la fait couler dans des petits canaux qui serpentent dans sa propriété.

« Lorsque l'eau est refroidie, il la dirige dans ses puits; celle qu'il fait chauffer ne contient plus de sels calcaires, de sorte qu'il n'est plus besoin de nettoyer les chaudières de leurs incrustations, ou du moins très-rarement.

« La somme dépensée pour établir les gouttières que l'eau doit parcourir, jusqu'à son complet refroidissement, s'est élevée à 3,000 fr. »

— On lit dans le *Précurseur*, d'Avvers :

La malle des Indes ne nous a apporté aucun nouveau renseignement sur la perte du *Constant*. L'incertitude sur le sort de l'équipage continue donc, et il nous faudra attendre encore quelques jours pour savoir à quoi nous en tenir.

P. S. Au moment de mettre sous presse, nous apprenons qu'une lettre particulière de Hong-Kong, parvenue à Avvers, mentionne qu'un navire arrivé à Hong-Kong a déclaré « avoir vu le *Constant* échoué en vue de l'île St-James et paraissant fraîchement abandonné par l'équipage. »

« Il est donc plus que probable que l'équipage aura pu gagner la terre. »

— On écrit de Saint-Malo à l'*Auxiliaire breton* :

« Il y a eu dimanche huit jours, le journal la *Patrie* contenait une dépêche datée de Madrid, le 16 courant, laquelle annonçait le naufrage sur les côtes de Cadix du bâtiment français le *Théophile* et la perte de huit hommes. On savait ici que les trois-mâts le *Théophile-Edouard*, de notre port, était parti le 9 de Marseille pour Cadix, ayant vingt-deux hommes d'équipage, dont douze étaient de Saint-Malo ou des environs. Il était bien à présumer que le sinistre mentionné dans la *Patrie* concernait ce même navire. Des dépêches télégraphiques furent immédiatement adressées à Cadix; mais, par suite du terrible ouragan ressenti en Espagne, la voie électrique était interrompue; on restait sans nouvelles, et une poignante et douloureuse anxiété regnait par toute la ville. Dans le courant de la semaine, quelques dépêches indirectes confirmèrent la perte du *Théophile-Edouard*; enfin, hier seulement, une lettre écrite par M. Prévost, lieutenant à bord, est venue donner de tristes détails sur ce malheureux événement.

« Le *Théophile-Edouard*, après avoir été contraint de mouiller sous la ville de Conil, à quelques lieues de Cadix, a eu son guindeau emporté par la tempête; dès lors, ne tenant plus sur ses ancres, il a été en peu d'instants jeté à la côte, et deux heures après il était complètement démoli et brisé. Le capitaine, le second et le lieutenant, roulés sur la plage au milieu des vagues furieuses, se sont trouvés, sans en avoir conscience, miraculeusement sauvés; mais huit hommes ont été engloutis, et parmi eux deux matelots, un mousse et

main alors qu'il était chez Ulrich.

L'avait-il perdue depuis sa sortie de l'auberge, c'était probable; et cependant il se souvenait que cette bague était bien juste à son petit doigt, et qu'il était inadmissible qu'elle pût s'en détacher seule.

Mais le fait certain, c'est qu'il ne l'avait plus.

Il hésitait à continuer son chemin et avait envie de revenir sur ses pas, pour s'informer à Ulrich, quoiqu'il fût déjà bien éloigné.

Mais il n'osa le faire dans la crainte de rencontrer Marianne, ou qu'elle ne fût instruite par l'aubergiste de la perte qu'il avait faite; et désespéré, furieux contre lui-même, il s'éloigna, agité par les plus fâcheux sentiments, il songeait à la façon dont la jeune fille l'accueillera lorsqu'il se présenterait devant elle sans cette bague, qu'elle conservait comme une chose sainte, et qu'elle lui avait donnée en le prévenant que c'était ce qu'elle avait de plus précieux au monde.

C'était quatre jours après le départ de Frantz; on était au dimanche.

L'office divin se célébrait dans l'église catholique, et Marianne, prosternée devant l'autel, écoutait dans un profond recueillement, les paroles du ministre de Dieu. La jeune fille pria avec ferveur, en appelant les bé-

un pilotin de Saint-Malo; ce dernier, fils de l'honorable M. Marquer, faisait ses débuts dans la carrière de la marine, si attrayante pour quelques-uns et si pleine de douleurs pour un grand nombre.

« Ce deuil, qui vient ainsi frapper quatre familles du pays, a été profondément senti et partagé par notre population tout entière, habituée à compatir, malheureusement trop souvent, à de pareilles infortunes. »

— La neige est tombée en abondance sur les Alpes. Vendredi dernier, au milieu de la nuit, une diligence revenant de Turin n'a pu continuer sa route. Arrivée au mont Genève, les chevaux exténués avaient de la neige jusqu'au poitrail. Les voyageurs ne distinguaient plus que sapin, neige et ciel. Un des conducteurs s'est décidé alors à aller chercher des chevaux de renfort. Quoique connaissant bien les lieux, il s'est égaré en chemin et, faisant une chute, a roulé dans la neige où il est resté évanoui. Heureusement, il a été découvert bientôt par les chiens de quelques douaniers qui faisaient en ce moment une ronde. Emporté au poste le plus voisin, il a peu à peu repris connaissance et a déclaré qu'il avait laissé la diligence et les voyageurs au milieu de la montagne. Environ deux heures après, quatre forts chevaux venaient délivrer les pauvres voyageurs qui croyaient être obligés de passer la nuit dans ce désert. (Cazette du Midi.)

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

M. le principal du collège de Saumur a adressé à M. le ministre de l'instruction publique, la somme de 84 fr., produit de la souscription des professeurs et des élèves de notre collège en faveur de l'Orphelinat du Prince Impérial.

M. Boutet-Bruneau nous a adressé la lettre suivante, avec prière de l'insérer :

Saumur, 2 décembre 1858.

Messieurs les notables commerçants de l'arrondissement de Saumur.

MESSIEURS,

Vous avez bien voulu, encore une fois, m'appeler à la présidence du tribunal de commerce. Je ne puis trop vous remercier de ce nouveau témoignage de vos constantes sympathies; mais le besoin de repos, à la suite d'une longue carrière commerciale, des habitudes nouvelles, un séjour plus prolongé à la campagne, me rendraient difficile l'accomplissement des devoirs attachés à la présidence. J'ai donc dû, aussitôt que votre choix m'a été connu, adresser à M. le Préfet ma démission des fonctions que vous m'aviez confiées.

J'ai été vivement contrarié qu'une absence forcée m'ait mis dans l'impossibilité d'assister à votre réunion. Je vous eusse immédiatement fait connaître ma détermination. Depuis longtemps déjà elle était arrêtée dans mon esprit. J'avais cru cependant devoir m'abstenir de la communiquer à qui que ce fût. S'il m'eût semblé peu convenable de faire les moindres démarches pour réunir vos suffrages, il ne l'eût pas été davantage à mes yeux de refuser à l'avance ce qui pouvait ne pas m'être offert.

nédications du ciel sur son union projetée; et cependant, depuis le matin, elle était plongée dans une sorte de tristesse dont elle ne se rendait pas compte.

Il y a des jours dans la vie où notre âme se sent envahie par le découragement et l'ennui, où tout dans la nature nous apparaît sous une teinte sombre.

Marianne s'était levée dans une situation d'esprit toute mélancolique, et elle s'était rendue à l'église dans l'espoir d'y puiser la force de chasser les humeurs noires qui l'obsédaient.

Et c'était à peine si elle parvenait à retrouver la tranquillité d'âme qu'elle devait à la pureté de ses pensées.

L'office se termina.

Marianne ferma son livre et sortit de l'église.

Comme elle tournait au coin d'une rue conduisant chez son père, elle rencontra Lisbeth qui marchait à sa rencontre.

Celle-ci paraissait aussi joyeuse que Marianne était triste.

— Bonjour, Marianne, lui dit-elle, avec un son de voix qui résonna désagréablement aux oreilles de la jeune fille.

— Bonjour, Lisbeth.

Et elle fit mine de continuer à avancer, mais Lisbeth semblait disposée à causer; elle s'arrêta à son tour.

— Votre père va bien? reprit Lisbeth, désireuse de nouer la conversation.

Je termine, Messieurs, en vous remerciant de nouveau de vos témoignages si répétés et toujours presque unanimes de confiance et d'affection, et je vous prie de croire qu'ils seront pour moi au nombre des plus heureux souvenirs.

Veillez agréer, Messieurs, l'expression de ma bien sincère gratitude.

BOUTET-BRUNEAU.

Voici une importante amélioration qui tout prochainement va être introduite, relativement au transport des valeurs, dans le service des postes :

On pourra renfermer dans les lettres des titres de valeur, pourvu que la somme ne dépasse pas 3,000 fr. et qu'on en fasse la déclaration sur l'adresse. L'administration des postes sera alors responsable : l'expéditeur devra payer un droit fixe de dix centimes par cent fr., et le destinataire donnera un reçu. De plus, on augmentera de deux grammes le poids de toutes les lettres pour faciliter l'introduction des billets de banque.

VILLE DE SAUMUR.

RECRUTEMENT DE L'ARMÉE.

CLASSE DE 1858.

Le Maire de la ville de Saumur prévient les jeunes gens de cette ville, et ceux qui y ont leur domicile (il s'entend du domicile de leurs père, mère ou tuteur), nés depuis le 1^{er} janvier 1838 jusques et y compris le 31 décembre de la même année, quelles que soient leur taille, leur constitution physique et leurs infirmités, qu'ils doivent se présenter de suite à la Mairie, depuis dix heures du matin jusqu'à trois heures de l'après-midi (dimanches et fêtes exceptés), pour y déclarer leurs prénoms, noms, professions et domicile, les prénoms, noms, professions et domicile de leurs père, mère ou tuteur. En cas d'absence ou de maladies, leurs père, mère, tuteur ou proches parents devront, pour eux, satisfaire aux dispositions ci-dessus.

Le Maire rappelle qu'aux termes de l'article 28 de la loi du 21 mars 1832, toutes fraudes ou manœuvres par suite desquelles un jeune homme aurait été omis sur les tableaux de recensement seraient déferées aux tribunaux, qui pourraient punir les auteurs d'un mois à un an d'emprisonnement, et que si l'individu venait à être condamné comme auteur ou complice desdites fraudes il serait ensuite inscrit de droit en tête de la liste du tirage.

A l'hôtel de la Mairie, le 25 novembre 1858.

Le Maire, député au Corps-Législatif,
LOUVET.

Un décret impérial, en date du 14 novembre, fixe les époques auxquelles auront lieu, pour la classe de 1858, les opérations du recrutement relatives aux tableaux de recensement et au tirage au sort.

Les tableaux de recensement, ouverts à partir du 1^{er} janvier 1859, seront affichés et publiés, ainsi que l'exige l'article 8 de la loi du 21 mars 1852, les dimanches 16 et 23 janvier 1859.

L'examen de ces tableaux et le tirage au sort commenceront le 21 février 1859.

— Je vous remercie, et j'espère que le vôtre est aussi en bonne santé.

— Oui, grâce à Dieu, il n'y a personne de malade chez nous, et pour mon compte je n'ai nulle envie de l'être.

Et joignant un grand éclat de rire à ses paroles, Lisbeth laissa voir une double rangée de dents blanches, au milieu de ses lèvres purpurines.

Sa gaieté ne gagna point Marianne, qui resta silencieuse.

— Vous paraissez toute chagrine, reprit Lisbeth, comme si elle se fût soudainement aperçue de l'air soucieux répandu sur son visage.

— Vous vous trompez, se contenta de répondre Marianne, qui ne tenait en aucune façon à prendre Lisbeth pour confidente, et qui, d'ailleurs, se sentait triste sans pouvoir s'en rendre compte et comme si elle se fût trouvée sous l'influence de l'annonce de quelque mauvaise nouvelle.

Lisbeth voulait qu'elle parlât; elle revint à la charge.

— Bast! dit-elle, vous voulez me le cacher, mais je vois bien que vous m'en voulez.

— Moi? fit Marianne étonnée, vous en voulez! et pourquoi cela?

— Dame! écoutez donc, je sais bien que ça n'a pas dû vous être agréable, mais je vous assure que je n'ai rien fait pour cela.

Un décret déterminera ultérieurement les autres opérations relatives à la formation du contingent de la classe de 1858.

Pour chronique locale et faits divers : P.-M.-E. GODET.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Madrid, 2 décembre. — Le bureau de la chambre des députés est composé comme suit :

M. Martinez de la Rosa, président; M. Ferdinand Calderon Collantes; M. Diego Ballesteros, M. le marquis de la Vega de Armijo, M. Modesto de la Fuente, vice présidents; — MM. Ramon Goicorrotea, Millan y Caro, Fermin Lasalla, Daniel Carballo, secrétaires. — Havas.

— L'Empereur et l'Impératrice reviendront dimanche de Compiègne. — Havas.

PÂTE DE REGNAULT AÎNÉ.

Son efficacité contre les rhumes, catarrhe, enrouement, grippe et irritation de poitrine est prouvée par quarante années de succès.

Un rapport officiel, en date du 31 janvier 1844, constate qu'il n'entre pas d'opium dans sa composition.

Sa vogue, que l'on peut appeler universelle, a fait surgir des contrefaçons et des imitations qui ont été condamnées par les tribunaux de Paris et de Lyon.

Pour n'être pas trompé sur l'origine de cette Pâte pectorale, il faut s'assurer que l'étiquette de la boîte porte la signature REGNAULT AÎNÉ, inventeur. — Une instruction est jointe à chaque boîte. — Dépôts : à Paris, rue Caumartin, 45, et dans toutes les bonnes pharmacies de la France et de l'Étranger. (565)

Les PERLES D'ÉTHER du docteur CLERTAN, qui ont mérité l'approbation de l'Académie impériale de médecine de Paris, le 18 juillet 1848, sont souveraines contre les migraines, les crampes d'estomac et toutes les maladies nerveuses. Les avantages de ce nouveau mode d'administrer l'éther sont indiqués dans l'instruction qui est jointe à chaque flacon de perles. On les trouve chez tous les pharmaciens dépositaires de la Pâte pectorale de REGNAULT AÎNÉ. (127)

Nous continuons à citer un nouvel extrait du rapport des certificats sur le rétablissement de la santé parfaite, sans médecine, ni purges, ni frictions, par la délicieuse farine de santé DU BARRY, de Londres, qui économise en remèdes 50 fois son prix, pour les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastralgies, constipations habituelles, hémorroïdes, vents; tout désordre de l'estomac, du bas-ventre, des poumons, des nerfs et du foie; acidité, pituite, nausées, vomissements après repas et en grossesse, douleurs, aigreurs, diarrhée, crampes, spasmes, insomnies, toux, asthme, phthisie, darts, éruptions, mélancolie, épuisement, déprissement, manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse.

CERTIFICATS. — N° 46,222: M^{me} la comtesse de Castlestuart, de neuf ans d'une irritation horrible aux nerfs et irrégularité des fonctions. — N° 46,312: M. le docteur médecin Angelstein, mem-

Lisbeth eût parlé hébreu que Marianne n'en eût pas été moins à même de comprendre.

Quel mal lui avait-elle donc fait, pour qu'elle crût nécessaire d'essayer de s'en justifier.

Elle l'ignorait absolument.

Il est vrai que, bien que les deux jeunes filles se connussent depuis leur enfance, jamais elles n'avaient eu ensemble que des relations assez éloignées; non pas toutefois que Lisbeth n'eût pas mieux demandé que de se lier avec Marianne, mais celle-ci, qui avait su découvrir chez elle un cœur animé des plus mauvais instincts, avait toujours repoussé les avances d'amitié qu'elle lui avait faites.

Et au fur et à mesure que les années étaient venues, elle avait pris à tâche de s'éloigner d'elle.

Des bruits défavorables à la réputation d'une jeune fille avaient couru sur le compte de Lisbeth, qu'on accusait d'avoir entretenu des intrigues avec plusieurs jeunes gens de la ville, et Marianne avait compris qu'une semblable compagnie n'était pas celle qui lui convenait.

Aussi, le répétons-nous, ne se voyant que lorsqu'elles se rencontraient au dehors, elles ne s'abordaient que pour échanger quelques mots relatifs à l'état de leur santé et se quittaient presque aussitôt.

Lisbeth savait bien à quoi s'en tenir sur la réserve de Marianne à son égard, et, jalouse de la bonne renommée dont celle-ci jouissait à juste titre, elle n'y voyait

que de l'hypocrisie.

Blessée de l'éloignement qu'elle lui témoignait, elle ne manquait pas, chaque fois que l'occasion s'en présentait, de s'en venger par quelques paroles pleines de malignité, qui n'avaient d'autre résultat que de montrer la méchanceté de son caractère et l'impuissance de ses attaques.

En apprenant la cour assidue que lui faisait Frantz, elle avait tenté de faire passer l'amour de Marianne pour le jeune homme, pour une passion coupable, et n'avait rien négligé pour faire supposer qu'elle était sa maîtresse; mais, comme elle n'avait trouvé personne qui voulût ajouter foi à cette calomnie, elle ne s'en était montrée que plus irritée et avait juré de se venger de celle qu'elle ne pouvait perdre.

On va voir comment le hasard l'avait mise à même d'exécuter ses mauvais desseins.

Cette farine est vendue, par tous les épiciers et pharmaciens, en boîte de fer blanc, de 1/2 k. à 4 fr., 1 k. 7 fr., 2 1/2 k. 16 fr., 6 k. 32 fr.; en qualité double, 1/2 k. 8 fr., 1 k. 14 fr., 2 1/2 k. 32 fr., 5 k. 58 fr. Les 5 et 6 k. s'expédient franco. — Dépôt à Saumur, chez M. A. PIE fils, droguiste. (597)

BULLETIN FINANCIER DE LA SEMAINE.

Du 23 novembre au 2 décembre.

Nous avons eu, cette semaine, une réaction générale. Le cours de 75 francs, emporté ainsi de haute lutte, et après une course rapide qui avait fait parcourir à la rente 2 francs de hausse en quelques jours, a déterminé des réalisations nombreuses. Beaucoup d'acheteurs, qui avaient pris de la rente non pas dans les bas cours, mais au-dessous de 75 francs, attendaient ce prix de 75 francs pour réaliser. C'était en quelque sorte, un cours limité, indiqué d'avance comme un jalon, et que les esprits les plus optimistes n'espéraient ni conquérir sitôt ni obtenir sans avoir à vaincre d'énergiques résistances.

Il est donc tout naturel, et nous ajouterons, il est heureux que la hausse se soit arrêtée après ce succès, et soit revenue un peu sur ses pas. Une réaction n'est pas la baisse; c'est au contraire la conservation et la condition indispensable de la hausse. Le mouvement rétrograde qui s'est produit cette semaine, a facilité la liquidation, la plupart des primes dont 50 c. ayant été abandonnées. Le report est resté faible de 25 à 30 centimes. Les livraisons des titres ont été assez nombreuses; la rente 5 0/0 est tombée à 74 20.

Le marché des obligations est toujours assez ferme. En revanche, les actions de chemins de fer ont éprouvé une baisse sensible en liquidation. Elles ont fléchi, la plupart de 15 à 20 francs sur les plus hauts cours de la semaine dernière. On dit que des livraisons assez importantes ont eu lieu. Les derniers cours cotés sur les chemins sont les suivants: Orléans, 4582 fr.; Nord ancien, 1000 fr.; Nord nouveau, 840; Est, 700; Lyon, 875; Midi, 533; Ouest, 610; chemins autrichiens, 680; Béziers, 200; Ardennes, 525; Saragosse, 496 25.

Le Crédit foncier a été recherché tous ces jours-ci par les capitaux de placement. Ses actions ont fait 675. Les obligations de toutes catégories étaient vivement demandées, et le tirage qui doit avoir lieu ce mois-ci leur donnait beaucoup de faveur. Le versement de 500 francs appelé sur certaines obligations de 1,000 fr., se fait avec le plus grand empressement.

On fait des affaires suivies sur le Comptoir Bonnard, qui, malgré la malveillance de quelques spéculateurs, attire l'attention des capitaux. On sait, du reste, que le capital de cette société est intact.

La Caisse centrale de l'Industrie est très-ferme de 110 à 112-50. Les Docks sont très-recherchés, en vue de combinaisons nouvelles.

A. DUPONT.

(Correspondance générale de l'Industrie.)

P. GODET, propriétaire-gérant.

BOURSE DU 2 DÉCEMBRE.

5 p. 0/0 baisse 20 cent. — Fermé à 74 00.
4 1/2 p. 0/0 hausse 20 cent. — Fermé à 96 80.

BOURSE DU 3 DÉCEMBRE.

5 p. 0/0 baisse 20 cent. — Fermé à 73 80.
4 21/2 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 96 80.

Etude de M^e HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

GRANDE VENTE MOBILIÈRE

Par suite de liquidation de la société de MM. HUBLOT fils et J. TRUDEAU-BONTEMPS,

A la belle minoterie de Saumoussay, commune de Chacé, près Saumur,

DIMANCHE 26 DÉCEMBRE 1858,
À 11 HEURES.

Et jours suivants.

Par le ministère de M^e Henri Plé, commissaire-priseur.

DÉSIGNATION.

Cinq chevaux de trait de première force et un propre à la voiture (tous garantis), cinq charrettes, un tilbury, les harnais et équipages complets, environ 2,500 sacs à blé et farine en toile, charriots à main, niveau d'eau, marteaux et règles pour les meules; plusieurs lits complets, quantité de linge, meubles de toutes espèces, plusieurs pendules, foin, paille, avoine, lièze, fumier, un bateau pouvant porter 25,000 kilos, deux bateaux de pêche, quatre belles bascules et les poids en fonte, cheminée prussienne, deux cochons gras, grande quantité de volailles, telles que oies, canards, poulets de Cochinchine pure race, batterie de cuisine, divers approvisionnements de ménage, et une quantité considérable d'objets servant à cette exploitation.

Ordre et conditions de la vente.

Le dimanche: vente des chevaux, charrettes, tilbury, harnais, sacs; le fourrage, fumier, cochons et autres objets de ménage; lundi continuation du mobilier, etc.

Les acquéreurs paieront comptant, plus 5 p. %.

(598)

Etude de M^e HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE MOBILIÈRE

Lundi 6 décembre 1858, à midi, et jours suivants, il sera procédé, par le ministère de M^e Henri Plé, commissaire-priseur, chez M^{me} CARPENTIER, propriétaire à Saumur, rue des Basses-Perrières, à la vente publique aux enchères de son mobilier.

Il sera vendu :

Lits, couvertures, matelats, couvertures, rideaux, draps, serviettes, nappes, commodes, secrétaires, consoles, glaces, pendules, flambeaux, deux bureaux, un beau tapis de salon, chaises, fauteuils, bibliothèque de beaux ouvrages, quantité de bons vins rouge et blanc en bouteilles et dames-jeannes, quelques bouteilles de 1811, bois de chauffage, bouteilles vides, porcelaine, cristaux, provisions de ménage, belle batterie de cuisine, etc., etc.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

A LOUER

Pour Noël,

UN ANGAR, PLACE A FUMIER ET COUR.

S'adresser à M^e DUTERME, notaire à Saumur, ou à M^{me} de MONTLAUR.

A VENDRE

1^o Deux petites FERMES, commune de St-Lambert.

2^o Et le GRAND JARDIN de Nantilly, qui sera divisé au gré des acquéreurs.

S'adresser à M. GAURON-LAMBERT.

ADJUDICATION DE LA FOURNITURE

de L'HUILE A BRÛLER Pour l'École Impériale de Cavalerie.

Le mardi 21 décembre 1858, à une heure de l'après-midi, il sera procédé par le Conseil d'administration de l'École Impériale de cavalerie, dans la salle de ses séances, à Saumur, sur soumissions cachetées, et conformément aux dispositions du cahier des charges, à l'adjudication ci-après :

Savoir :

L'huile à brûler, du 1^{er} janvier au 31 décembre 1859.

Le cahier des charges, relatif à cette fourniture, est déposé au cabinet de service de l'École, où l'on peut en prendre connaissance de 8 heures du matin à 4 heures du soir.

Saumur, le 1^{er} décembre 1858.

Le Général de brigade Président, (600) Signé: C^{te} de ROCHEFORT.

DROIT DE PÊCHE.

Le samedi 11 décembre 1858, en l'étude de M^e DUTERME, notaire à Saumur,

Il sera procédé, par adjudication, à l'affermement par parties, du DROIT DE PÊCHE dans la rivière du Thouet, depuis son embouchure dans la Loire, jusqu'à l'endroit où commence le canal de la Dive, nommé Bouche-de-Dive, et situé commune de Chacé.

L'entrée en jouissance aura lieu le 1^{er} janvier 1859, au matin.

La ferme du droit de pêche sera divisée en sept cantonnements déterminés ainsi qu'il suit :

1^{er} CANTONNEMENT.

Ce cantonnement comprendra la partie limitée en aval par l'embouchure du Thouet dans la Loire, en amont par l'écluse et le déversoir de St-Florent.

2^e CANTONNEMENT.

Il comprendra la partie limitée en aval par l'écluse et le déversoir de St-Florent et en amont par le Pont-Fouchard.

3^e CANTONNEMENT.

Il comprendra la partie limitée en aval par le Pont-Fouchard et en amont par la jonction, des deux bras du vieux Thouet, ladite jonction située commune de Bagneux, près de la propriété de M. Demarest; de ce cantonnement fera partie l'ancien Thouet, situé en amont du Pont-Fouchard, jusqu'à la levée.

4^e CANTONNEMENT.

Il comprendra la partie limitée en aval par la jonction indiquée au lot précédent, et en amont par le port de Munet, à l'endroit où se fait l'embarquement des tuffeaux venant des carrières de Munet et de Montagland.

5^e CANTONNEMENT.

Il comprendra la partie limitée en aval par le port de Munet et en amont par le port de Chacé.

6^e CANTONNEMENT.

Il comprendra la partie limitée en aval par le pont de Chacé et en amont par l'écluse et le déversoir de Saumoussay, commune de Chacé.

7^e CANTONNEMENT.

Il comprendra la partie limitée en aval par l'écluse et le déversoir de Saumoussay et en amont par l'embouchure de la Dive.

S'adresser à M^e DUTERME, notaire à Saumur, pour prendre connaissance du cahier des charges. (584)

On demande UN APPRENTI QUINCAILLER.

S'adresser au bureau du Journal.

A VENDRE

LA FERME

DE LA DURBELLERIE, Exploitée par Henri Esnault,

Située dans la commune de Villebernier,

Et contenant 12 hectares 45 ares 80 centiares.

Cette propriété appartient à M. Boutillier de Beauregard.

S'adresser à M^e LEROUX, notaire à Saumur. (575)

A VENDRE

UNE MAISON,

Appartenant à la ville de Saumur,

Située à Saumur, rue du Palais, consistant en salle à manger, cuisine et office au rez-de-chaussée, appartements au premier étage, grenier, cour, écurie et remise.

Cette maison joint au couchant le Palais-de-Justice.

S'adresser, pour la visiter, au concierge de la maison, et, pour traiter, à M^e LEROUX, notaire à Saumur. (574)

A LOUER PRÉSENTEMENT

UNE PETITE

MAISON BOURGEOISE

Fraîchement restaurée

Située rue du Petit-Maure, près les Bains et la Caisse d'épargne.

S'adresser à M. LEROY, à côté.

A VENDRE

Une MAISON (Café-Saumurois), sise rue Saint-Nicolas, n^o 3. S'adresser à M^e LE BLAYE, notaire.

A LOUER

Pour la St-Jean 1859,

UNE MAISON

AVEC ÉCURIE ET REMISE,

Rue du Prêche,

S'adresser à M^{me} DABURON, rue du Prêche. (545)

MALADIES NERVEUSES

De l'estomac et des intestins.

Un rapport, approuvé par l'Académie impériale de médecine de Paris, le 27 décembre 1849, constate que les personnes atteintes de ces maladies et celles chez lesquelles la digestion ne s'opère qu'avec difficulté, ont vu en quelques jours les douleurs les plus vives cesser complètement, l'appétit revenir et la constipation disparaître par l'emploi des PASTILLES ou de la POUDRE DE CHARBON VÉGÉTAL-MÉDICAL DU DOCTEUR BELLOC, dont l'usage n'a jamais d'inconvénients.

Il faut s'assurer que les boîtes et flacons portent le cachet et la signature Belloc.

Dépôt: à Paris, boulevard Poissonnière, 4; à Saumur, chez M. DAMY-COURT. (125)

12 ANS DE SUCCÈS ET 10 MÉDAILLES DE RÉCOMPENSE

MOUTARDE-DIAPHANE

MAISON SUCCURSALE Usine à vapeur et Maison à Bordeaux MAISON SUCCURSALE

LOUIT FRÈRES ET C^o

8, r. Paradis Poiss^o PARIS. DÉPÔT MARSEILLE.

Dans toutes les principales maisons de comestibles de France et de l'Étranger.

ABONNEMENTS: Bureaux à Paris, rue de Richelieu, 45.

Paris . 6 f. 50 c.
Dép. . 7 50

LES

ABONNEMENTS:

Paris . 6 f. 50 c.
Dép. . 7 50

CENT MILLE FEUILLETONS ILLUSTRÉS

Paraissant deux fois par semaine.

UN ROMAN COMPLET POUR 5 CENTIMES.

Le journal LES CENT MILLE FEUILLETONS ILLUSTRÉS est la seule publication donnant dans chacun de ses numéros, c'est-à-dire pour cinq centimes, un ROMAN COMPLET, ILLUSTRÉ. Le traité passé avec la Société des Gens de Lettres permet au Directeur de donner les œuvres choisies des romanciers les plus remarquables de notre époque.

JOURNAL ILLUSTRÉ

DES VOYAGES ET DES VOYAGEURS

BUREAUX:

Rue St-Louis, 46, au Marais, PARIS.

10 CENTIMES LE NUMÉRO.

ABONNEMENT D'UN AN:

PARIS . . . 6 f.
DÉPARTEMENTS. 8

A partir du 1^{er} octobre, le Journal illustré des Voyages et des Voyageurs, paraissant régulièrement tous les dimanches, sera imprimé en caractères neufs et donnera en prime, une fois par mois, un magnifique costume coloré à la main, représentant un type des diverses nations du monde.

Les personnes qui s'abonneront pour un an recevront immédiatement les douze costumes.

A la même époque commencera la publication des Brigands des Prairies (Far-West), roman de Gerstaecker, traduit de l'anglais par M. B. Révoil, seul traducteur autorisé en France par l'auteur de ce roman voyageur, qui s'est vendu à plus de 50,000 exemplaires en Angleterre.

PRIX DU VOLUME:

Paris . . . 3 fr.

PRIX DU VOLUME:

Départements. . 4 fr.

Le JOURNAL DES VOYAGES est la vraie Bibliothèque des Voyages. — Les trois premiers volumes sont en vente et contiennent ENVIRON 500 ILLUSTRATIONS et LA MATIÈRE DE PLUS DE 15 VOLUMES.

Saumur, imprimerie de P.-M.-E. GODET.

Vu pour légalisation de la signature ci-contre.

En mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné,